

xxiii^e Congrès BRUXELLES

15 & 16 OCT 2015

ACE

Avocats Conseils d'Entreprises

ÊTRE AVOCAT
DEMAIN CASSER
LES CODES

Création & impression : imagraph.fr



Lieu du congrès :
SQUARE BRUSSELS MEETING CENTRE
1, Rue Ravenstein - BRUXELLES

Consultez le programme
sur votre smartphone
et tablette en scannant
ce Flash Code

TRAVAUX VALIDÉS
AU TITRE DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE CONTINUE
POUR 13 HEURES

www.avocats-conseils.org



ÊTRE AVOCAT DEMAIN

Le marché du droit se développe. Les besoins de droit, et donc d'avocats, des entreprises et des particuliers sont en croissance. Il appartient aux avocats de s'interroger sur les besoins et attentes des clients pour être parfaitement adaptés à ce marché. Il n'est pas évident que nos concepts et certitudes soient toujours appropriés.

Tel est l'objectif du congrès de Bruxelles : nous interroger sur ce que veulent nos clients, sur ce que nous sommes, pour nous adapter, revisiter nos pratiques, sans perdre ce qui est notre cœur, notre âme d'avocats : la défense des autres, en conseil comme en contentieux.

William Feugère, Président national

UN SYNDICAT POUR :

☒ DEFENDRE VOS INTERETS

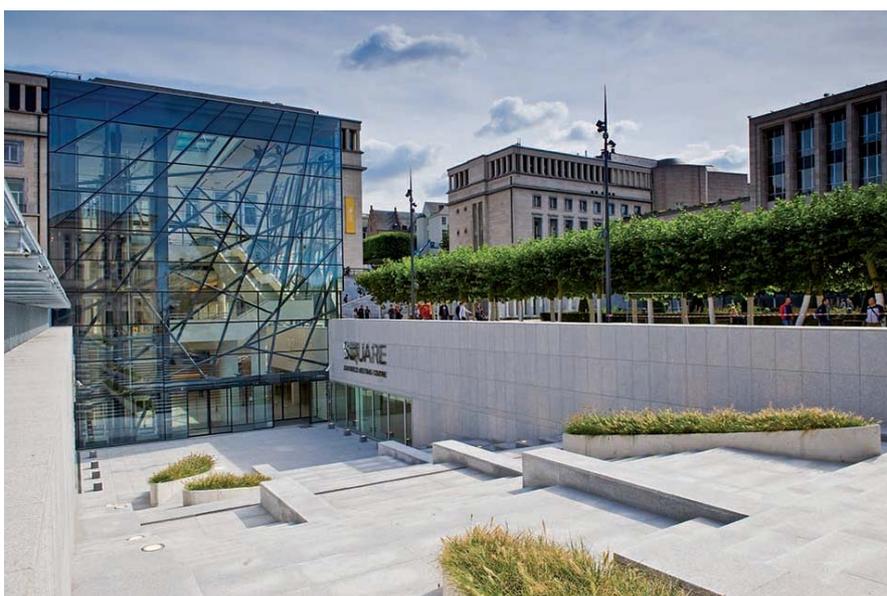
EN PROMOUVANT UNE VISION MODERNE DE LA PROFESSION

☒ ACCOMPAGNER VOS CABINETS

DANS LEUR DÉVELOPPEMENT

☒ CREER UN ESPACE D'ECHANGE ET DE PARTAGE DES EXPERIENCES

DANS LE RESPECT D'UNE CULTURE DU DIALOGUE NON DOGMATIQUE



le Square - lieu du Congrès

PROGRAMME

PRÉSIDENT DU CONGRÈS :

ANTOINE-AUDOIN MAGGIAR
Président de la section internationale ACE

DIRECTRICE DES CONGRÈS :

BÉNÉDICTE BURY
Ancien membre du CNB, Présidente de la commission Formation

| JEUDI 15 OCTOBRE |

|| 9H00 : ACCUEIL DES PARTICIPANTS

|| 10H00/11H00 : SÉANCE PLÉNIÈRE : LA FRANCE DANS L'EUROPE

Animée par : **Antoine-Audoin Maggiar**, Président de la Section Internationale de l'ACE

- **Mme Sylvie Goulard** députée Européenne, Membre de la commission Finance du Parlement Européen.

- **Jean-Dominique Giuliani**, Président de la Fondation Robert Schuman

|| 11H00/12H30 : CÉRÉMONIE OFFICIELLE D'OUVERTURE

Antoine-Audoin Maggiar, Président de la Section Internationale de l'ACE, Président du Congrès, **Bénédicte Bury** : Directrice des Congrès, **Delphine Gallin**, Présidente de l'ACE-JA, vice présidente de l'ACE, **Stanislas Dublineau**, Président du Syndicat Employeur, **Stéphanie Fougou**, Présidente de l'AFJE, **Jean Jacques Forrer**, Président de la DBF, **Stéphane Boonen**, Bâtonnier de Bruxelles, **Philip Buisseret**, Secrétaire général du CCBE, **Pascal Eydoux**, Président du CNB, **William Feugère**, Président de l'ACE

Emmanuel Macron, Ministre de l'Economie, de l'industrie et du Numérique ou son représentant

|| 12H30 : DÉJEUNER AVEC NOS PARTENAIRES

|| 14H00/15H30 : SÉANCE PLÉNIÈRE : VERS QUELLE ORGANISATION POUR NOS CABINETS ?

Animée par **Denis Raynal**, **Premier vice-président de l'ACE**

Introduction par **Antoine Henry de Frahan** – FrahanBlondé Bruxelles. Avec les interventions de **Thierry Wickers** - ancien Président du CNB, **William Cargill**, Sté Deinceps **Michel Lehrer**, Juri-Management, **Laurence Vanhee**, Chief Happiness officer, belgian CHRO of the year 2012 Quelles grandes tendances pour notre environnement de travail? Il s'agit de dessiner les attentes des clients, les aspirations des avocats, la technologie, la structure du secteur (nouveaux acteurs, ouverture du capital à des investisseurs, etc.), les tendances sociétales (diversité, RSE, etc.) et la nature du métier lui-même. Quelles évolutions des structures d'exercice professionnel et de l'encadrement européen, propices au développement de l'accompagnement des clients par les avocats ? Quel visage les jeunes donneront ils à la profession d'avocats, notamment en terme de qualité de vie au travail.

|| 15H30/16H : PAUSE AVEC LES PARTENAIRES

|| 16H/17H30 : LE TEMPS DES ATELIERS I (voir la liste en fin de programme)

17H30 : Fin des travaux de la première journée

20H30 : SOIREE TENTATIONS ACE-JA

| VENDREDI 16 OCTOBRE |

|| 9H30/11H : LE TEMPS DES ATELIERS II (voir la liste en fin de programme)

|| 11H00/11H30 : PAUSE AVEC LES PARTENAIRES

|| 11H30/13H00 : SÉANCE PLÉNIÈRE : L'ELABORATION DE LA NORME POUR LE DEVELOPPEMENT DES AFFAIRES

Animée par : **Antoine-Audoin Maggiar**, Président de la Section Internationale de l'ACE

Avec **Jean-Luc Sauron**, Conseiller d'Etat, responsable de la cellule "veille européenne" au Conseil d'Etat, qui a publié en 2014 "Procédures devant les juridictions de l'UE et devant la CEDH", **Christophe Collard**, Professeur de droit, EDHEC Business School, Centre de Recherche LegalEdhec, **Philippe Legrez**, Délégué Général, Fondation Michelin, ancien directeur juridique du Groupe Michelin), **Yves-Thibault de Silguy**, ancien Commissaire Européen et actuel vice-président et administrateur référent du Conseil d'Administration de Vinci et **Valérie Lasserre**, Professeur des Universités, auteur de l'ouvrage « Le Nouvel Ordre Juridique » chez Lexis Nexis

Comment répondre aux attentes croissantes des entreprises, de leur personnel, de leurs clients et de leurs concurrents face à une extrême pluralité et diversité des règles de droit au sein de l'Union Européenne et à l'émergence de nouvelles règles de gouvernance, d'éthique et de développement durable ? Quel sera le rôle des juristes dans l'élaboration des nouvelles normes pour un développement harmonieux des affaires ? Diverses personnalités aux expériences importantes et complémentaires, tant en France qu'au niveau européen, apporteront leur regard sur les techniques, enjeux et perspectives s'y rapportant et leur incidence sur le quotidien des avocats et de leurs clients.

|| 13H00 : DÉJEUNER AVEC NOS PARTENAIRES

|| 14H30 : LE TEMPS DES ATELIERS III (voir la liste en fin de programme)

|| 16H00 : PAUSE AVEC LES PARTENAIRES

|| 16H30 : SÉANCE PLÉNIÈRE : L'AVOCAT PARTENAIRE DE L'ENTREPRISE DANS SON DEVELOPPEMENT A L'INTERNATIONAL

Animée par : **Delphine Gallin**, Présidente de l'ACE-JA avec **Anne Vaucher**, membre du CNB, **Sabine Binisti**, Présidente de l'ACE-Versailles, **Stéphanie Sellier**, Fondatrice du réseau professionnel et média www.french-connect.com, Fondatrice Présidente du CJD Belgium 2012-2014 et Banque Populaire Rives de Paris.

La France s'est engagée dans une nouvelle diplomatie économique, pour rendre notre territoire attractif et favoriser l'export des ETI et des TPE. L'avocat, parce qu'il est au contact des entreprises dans son quotidien, doit pouvoir proposer une offre de services adaptée à ce nouveau champ de développement en profitant des nouvelles ressources du monde économique, financier et politique. (BPI ; Réseaux Business France). Quelles opportunités pour positionner nos cabinets comme des facilitateurs du développement de nos clients à l'international, PME, ETI, TPE voir start-up ?

|| 17H30 : VOTE DES MOTIONS RAPPORT GÉNÉRAL : **Antoine-Audoin Maggiar**, Président du congrès

|| 18H00 : CLÔTURE

|| 20H30 : SOIREE DE GALA SPECTACULAIRE

| SAMEDI 17 OCTOBRE |

|| 10H00/12H30 : COMITÉ DIRECTEUR

|| 13H : DÉJEUNER MOULES/FRITES CHEZ LÉON



JEUDI 15 OCTOBRE - 16H / 17H30

ATELIERS TECHNIQUES

LES VOIES ALTERNATIVES DU CONTENTIEUX APPLIQUÉES À LA FISCALITE

Animé par Jacques Taquet et Emmanuelle Fena-Laguery, président et vice-présidente de la commission droit fiscal et le professeur Daniel Gutmann

Les voies alternatives au contentieux fiscal classique ne représentent pas seulement des voies de recours différentes, appréciées, selon les cas, pour leur rapidité ou pour l'opportunité de plaider devant des juridictions spécialisées différentes, elles sont souvent la seule façon d'obtenir un résultat satisfaisant pour le contribuable et son conseil. Recours pour excès de pouvoir, question prioritaire de constitutionnalité ou utilisation des règles de droit supérieur, en particulier devant des juridictions européennes : chacune de ces options nécessite une connaissance théorique et pratique, présentées par le Professeur Daniel Gutmann (titres et compris avocat associé, doctrine fiscale etc...

GÉRER LA MOBILITÉ DES SALARIÉS

Animé par Stanislas Dublineau, président de la commission droit social et Président du SEACE, Stanislas van Wassenhove, Avocat Bruxelles, Dominique Auffret, responsable développement entreprise chez Swisslife

La mobilité professionnelle des salariés peut prendre différentes formes : un changement d'emploi, une mobilité géographique, la mise en place du télétravail ... Gérer cette mobilité est une préoccupation majeure des employeurs. L'objet de cet atelier est d'examiner les dispositifs qui existent et qui permettent d'accompagner l'entreprise pour encadrer la gestion de la mobilité des salariés, qu'il s'agisse de la mobilité interne ou de la mobilité externe. L'influence du contrat de travail des salariés sur le pouvoir de l'employeur dans le cadre de la mobilité sera également examinée. Enfin, seront évoquées les limites de la mobilité : la sécurité des salariés, leur vie personnelle, le droit à la « déconnexion ».

PREMIÈRES APPLICATIONS CONCRÈTES DE LA FIDUCIE EN DROIT DE LA FAMILLE ET DROIT DU PATRIMOINE

Animé par Céline Cadars-Beaufour, présidente de la commission droit de la famille et Jean-François Desbuquois, président de la commission droit patrimonial, avec Bertrand Schwab, directeur agence Banque Privée Paris Rennes, Bruno Berger-Perrin - Fidal Fiducie, Patrick Leclère -Fidal, Hugues Letellier – Bassano Avocats

Les commissions « droit de la famille » et « droit du patrimoine » vous proposent de découvrir les premières utilisations pratiques de la fiducie dans un contexte familial ou patrimonial ainsi que les nouveaux usages qui peuvent être envisagés pour l'avenir. Elles vous seront présentées par les avocats qui sont intervenus en tant que fiduciaires ou de conseils.

LA CYBERCRIMINALITÉ : RISQUES, ENJEUX, RÉPONSES

Animé par William Feugère, Président de l'ACE et David Lévy, avocat au barreau de Paris, Co-Président du Barreau Pénal International,

La cybercriminalité, qui se développe à mesure que notre environnement quotidien se numérise, a de nombreux visages : financier, actes de nature raciste et xénophobe, cyber-terrorisme, vol de données personnelles et questions liées au big data, fraude et escroquerie, etc. Comment les avocats peuvent-ils appréhender les nouvelles formes de cette criminalité ? Quels changements ces nouvelles formes de criminalité apportent-elles au travail des avocats ? Quelle place les avocats ont-ils dans une matière protéiforme qui est marquée par un grand développement de la coopération judiciaire européenne et internationale ?

QUELLES STRUCTURES D'EXERCICE POUR L'AVOCAT DEMAIN ?

Animé par Delphine Gallin, Présidente de l'ACE-JA avec Laurence Dupuis, CNB - juriste, Pôle vie de la profession, Franz Chatelin, Banque Populaire Rive de Paris, et Nicolas Leroux, directeur général de Kalexius

Sociétés de droit commun, ouverture des capitaux aux autres professions juridiques et judiciaires, en France et Union Européenne, gouvernance des structures, inter professionnalité d'exercice... Le Projet de loi Macron bouscule comme jamais auparavant les codes de la Profession : structures, exercice, indépendance, déontologie... Et si cette libéralisation était une opportunité pour l'avocat, chef d'entreprise moderne, ouvert aux autres professions, orienté vers ses clients, soucieux de financer sa croissance ?

Les structures de demain seront-elles outillées pour être performantes, innovantes, agiles ? Quels cabinets (sociétés) pouvons-nous préfigurer pour demain ?

L'ESPACE ORGANISATION ET « SOFT SKILLS »

SOFT SKILLS : MIRAGE OU CLE DE DÉVELOPPEMENT ?

Organisé et animé par Antoine Henry de Frahan, FrahanBlondé
On peut définir les soft skills comme l'art de nouer, de nourrir et de développer des relations positives, constructives et fructueuses avec d'autres personnes (clients, prospects, associés, collaborateurs, etc.). Les travaux de l'OCDE notamment ont montré la nécessité de développer dans l'avenir, parallèlement aux compétences « dures », théoriques, ces compétences souples, ces qualités humaines. Facteur primordial de réussite professionnelle pour les avocats, elles ne sont pourtant guère enseignées et restent sous-exploitées dans la pratique professionnelle. Au cours de cet atelier, nous réfléchirons à la nature des soft skills et à la manière de les développer au sein des cabinets d'avocats pour répondre à une série d'interrogations : Quel est le coût d'un déficit en soft

JEUDI 15 OCTOBRE - 16H / 17H30

skills, et pourquoi est-il si fréquent ? Quels sont les soft skills importants pour les avocats ? Comment mettre en place un programme efficient de développement des soft skills ? Quels sont les facteurs de réussite d'un programme de développement des soft skills ? Comment passer d'une approche individuelle à une approche systémique en matière de soft skills ?

AVOCATS : QUELLES STRATEGIES D'INNOVATION ?

Jean-Philippe Mateus, Directeur associé Imagraph, Pascale Honorat, Directrice Qualité du CNB, et Sophie Coin Deleau, Directrice de l'Activité avocats, LexisNexis et Laurence Vahnée, Chief Happiness Officer, belgian, CHRO of the year 2012.

Numérique, attentes clients, génération Y ... autant d'enjeux pour les avocats. Les cabinets qui se différencieront demain auront su mettre en place des stratégies d'innovation pour repenser leur valeur ajoutée. Mais quelles sont les sources d'innovation en cabinet d'avocat ? Quelles techniques utiliser pour favoriser la créativité et comment replacer le client au coeur de l'innovation ? Avec l'Institut des juristes belges, nous analyserons les nouvelles attentes des clients, leurs propres innovations, pour comprendre comment mettre en place une stratégie et une politique d'innovation en cabinet d'avocats.

L'EUROPE, MOTEUR DE L'ÉGALITÉ ET DE LA DIVERSITÉ

Animé par Irène Arnaudeau, Présidente de la Commission Egalité et Diversité, Lucie Davoine, Responsable de Politiques - Unité D2 Egalité Femmes-Hommes de la DG Justice et Consommateurs de la Commission Européenne, Myriam Van Varenbergh, avocate au Barreau de Bruxelles, Trésorière de l'E.W.L.A (European Women Lawyers Association), Nathalie Leroy, avocate au Barreau de Lille, représentante de la France au Board de European Women Lawyers Association («E.W.L.A. ») et Solenne Roche-Brugère, avocate au Barreau de Paris.

Cet atelier aura pour objet de démontrer comment l'Europe a été moteur de l'égalité hommes-femmes et de la diversité et quel chemin il reste à parcourir en France pour parvenir aux objectifs fixés par la Commission Européenne. Cet atelier sera également l'occasion de montrer comment l'égalité hommes-femmes et la diversité sont appliquées dans d'autres pays européens et comment nous pourrions nous inspirer de l'exemple de certains autres pays européens pour développer nos cabinets et accompagner nos entreprises clientes dans ces domaines.

Lexis 360®

Le portail juridique des avocats

→ Enrichissez votre analyse juridique

Toute l'expertise JurisClasseur avec les fonds LexisNexis sur tous les thèmes du droit, la valeur ajoutée de la sélection et des analyses JurisData, les sources officielles... ainsi qu'un accès à une sélection de sites Internet de référence.

→ Cherchez plus vite, trouvez plus vite

Recherche simplifiée ou sur mesure, le portail s'adapte à vous.

→ Simplifiez votre quotidien

Des contenus pratiques et opérationnels exclusifs : des modèles d'actes, des synthèses, les fiches pratiques LexisNexis...

→ Choisissez votre pack

Une offre modulaire qui couvre les différents domaines d'activité.



 LexisNexis®

Plus d'infos

 YouTube

Lexis360 Avocat

0821 200 700
(0,112€ puis 0,09€/min à partir d'un poste fixe)





VENDREDI 16 OCTOBRE - 09H30 / 11H

ATELIERS TECHNIQUES

APPLICATIONS CONCRÈTES DES NOUVEAUTES DE L'ORDONNANCE DU 12 MARS

Animé par **Thierry Monteran**, Président de la commission entreprises en difficultés.

L'ordonnance du 12 mars 2014 et le décret du 30 juin 2014 ont complété la boîte à outils permettant de résoudre les difficultés des entreprises avec le prépack cession et une procédure nouvelle, le rétablissement professionnel après enquête. Ces deux thèmes majeurs seront traités dans le cadre de notre atelier qui abordera également le nouveau régime des déclarations de créances. Chaque thème fera l'objet d'une présentation spécifique suivie de questions/réponses.

LES MARD : BILANS ET PROPOSITIONS

Animé par **Catherine Peulvé et Louis Degos**, co-présidents de la Commission REL, avec **Mélanie Germain**, responsable des activités internationales du CMAP, **Hugues Delescaille**, Président de l'Institut des Juristes d'Entreprise et la participation de l'AFJE

Les MARD pénètrent notre système judiciaire et nos mentalités de façon encore plus affirmée. Ils investissent notre Code de procédure civile, leur articulation avec le procès devient une évidence. 1. Que souhaitent nos clients et quels sont les réflexes que nous devons avoir : restitution de l'enquête AFJE/CMAP sur les comportements des juristes envers les modes amiables. 2. Quels effets sur notre pratique professionnelle et notre responsabilité : le Livre V du CPC et les nouvelles dispositions du décret du 11 mars 2015 relatif à la simplification de la procédure civile à la communication électronique et à la résolution amiable des différends. 3. Comment font nos voisins en Europe.

L'ESPACE ORGANISATION ET « SOFT SKILLS »

ADOPTÉZ LE TON JUSTE : LA PAROLE ET LA PLUME

Animé par **Emmanuelle Fena-Laguéy**, vice-présidente de la commission droit fiscale

1-PRENEZ LA PAROLE AVEC AISANCE ET CONVICTION
Brigitte Bouhana, TWF -The Writing Factory

Au-delà du contenu, ce sont le regard, la voix, l'attitude qui accentuent ou affaiblissent vos propos. Prendre la parole, c'est se donner l'opportunité de capter l'attention et de la maintenir jusqu'au bout. C'est aussi s'adapter aux besoins de vos équipes, de vos clients, des professionnels de la justice. En acquérant les outils pour vous exprimer avec aisance et conviction, vous transmettez clairement vos messages. Cet atelier vous donne les clés de la communication orale d'aujourd'hui et de demain.

2-ADOPTÉZ LE TON JUSTE : COMMUNICATION NUMÉRIQUE-
Laurent David, Directeur Général LES ECHOS PUBLISHING

Département brand content du Groupe Les Echos, LES ECHOS PUBLISHING accompagnent depuis 30 ans la communication éditoriale des professions du conseil auprès de leurs publics professionnels. Lors de cet atelier, vous saurez concrètement comment communiquer en numérique auprès de vos clients et prospects, quelles règles régissent l'efficacité d'un site web ou d'une newsletter, comment se servir des réseaux sociaux, quels contenus diffuser et pour quelles finalités. Nous verrons aussi comment faire face aux limites du numérique. Le numérique et plus encore !

LA DÉLÉGATION DE POUVOIRS, UN OUTIL AU SERVICE DE LA GESTION DE L'ENTREPRISE :

Animé par **Grégory Mouy et Gilles Camphort**, co-présidents de la commission droit des sociétés, **Anne Charvériat**, présidente de la commission avocats honoraires et **Stanislas Dublineau**, président de la commission droit social

Ce mécanisme issu de la pratique à fait son apparition en matière d'hygiène et de sécurité et s'est progressivement étendu à tous les domaines de l'entreprise. La délégation de pouvoirs apparaît aujourd'hui comme une nécessité pour les entreprises d'une certaine taille. C'est devenu un outil majeur de gestion de la responsabilité des dirigeants et un mode de gouvernance de l'entreprise. Nous nous interrogerons sur les enjeux opérationnels et les conditions d'efficacité de la délégation de pouvoirs.

LA RESPONSABILITÉ PÉNALE DE L'AVOCAT

Animé par **Thierry Dal Farra**, président de la commission droit public et **Vincent Nioré**, co-président de la commission droit pénal

La multiplication des actions pénales dirigées contre les avocats est désormais une réalité. Conseil en droit fiscal ou complicité de fraude fiscale ? Accompagnement juridique des investisseurs ou complicité de blanchiment ? Lobbying ou trafic d'influence ? Conseil en droit des sociétés ou complicité d'abus des biens ou du crédit de la société ? Conseil en droit social ou complicité de marchandage ? Conseil en droit de la commande publique ou complicité de délit de favoritisme ? La frontière est parfois difficile à tracer. Les risques de poursuite des avocats sont de plus en plus nombreux à mesure que leur pratique professionnelle se diversifie, l'avocat trop souvent perçu comme formant avec son client une association de malfaiteurs en vue de la commission de telle ou telle infraction en bande organisée

L'atelier sera commun à la commission de droit pénal et à la commission de droit public. Il sera l'occasion de faire le point sur les risques actuels du métier d'avocat.

L'AVOCAT DEMAIN, UN CHEF D'ENTREPRISE AVISÉ

Animé par **Pierre Gramage**, président de l'ACE-Bordeaux, avec la participation de **Valérie Bismuth**, Fondatrice de VBConsult, **Coraline Fonteneau**, responsable de la communication auprès des professions réglementées AG2R La Mondiale et **Lionel Perocheau**, fondateur de Consult'Up

Parce que les clients attendent de plus en plus de leur avocat une démarche professionnelle de chef d'entreprise, l'avocat doit apprendre à repenser toute son organisation de manière à libérer son agenda pour exercer son métier de chef d'entreprise au service de la clientèle - Etude du marché, choix de positionnement pour répondre à des besoins exprimés, anticipation des attentes en évolution - analyse de la satisfaction des clients, fixation de prix, modification des méthodes de travail Démarchage et sollicitation personnalisés, pour quels clients ? Comment ? L'atelier abordera les différentes étapes du métier de chef d'entreprise avec des clés et des outils rapidement exploitables pour les participants.



VENDREDI 16 OCTOBRE - 14H30 / 16H

ATELIERS TECHNIQUES

PROCEDURE PARTICIPATIVE : MODE D'EMPLOI ET PERSPECTIVES

Animé par Stéphanie Travade-Lannoy et Charlotte Robbe, avocates au Barreau de Paris et Samuel Sauphanor, freshfields

Avec la nécessité de désengorger les tribunaux mais aussi de construire des solutions équilibrées et pérennes, nous assistons, depuis plusieurs années, au développement des modes amiables de règlement des différends (MARD). Le décret du 11 mars 2015, entré en vigueur au 1er avril dernier, qui impose d'avoir à justifier des diligences entreprises en vue de parvenir à une résolution amiable du litige avant de saisir le juge, va accélérer cette tendance. Parmi ces MARD, la procédure participative, créée en 2010, est un outil précieux, mais encore méconnu et peu utilisé. Il faut que les avocats, qui en sont les chefs d'orchestre, se l'approprient et le développent.

L'ÉPUISEMENT DES DROITS

Animé par Cédric Berto, président de la commission droit économique et propriété intellectuelle, Isabelle Grenier et Christelle Grenier, co-présidentes de l'ACE-JA Marseille, Mireille Buydens, avocat, cabinet Janson Baugniet, Professeur à l'Université Libre de Bruxelles

Le principe de l'épuisement des droits vise à concilier le monopole des droits de propriété intellectuelle et la liberté de circulation des marchandises, des biens et des services, à l'intérieur de l'Union. Fruit d'un équilibre délicat et source de contentieux, ce principe paraît aujourd'hui s'imposer à la distribution des produits dématérialisés. Cet atelier de notre congrès de Bruxelles sera l'occasion de faire un point sur ce sujet qui n'est pas près d'être épuisé.

L'ESPACE ORGANISATION ET « SOFT SKILLS »

L'AVOCAT ET LES MEDIAS : UNE RELATION A TRAVAILLER

Animé par Julien Ayoun, sec. général du conseil régional ACE Marseille, avec la participation de Juri-communication, Michel Lehrer L'atelier vise à examiner les relations presse comme outil stratégique de la communication (interviews, articles et contributions...), la connaissance du fonctionnement d'une rédaction, les relations avec les journalistes : les TOP et les FLOP ainsi que la protection du secret professionnel.

L'atelier présentera également le média training ou comment maîtriser son image et sa relation médiatique : la préparation à la transmission de vos messages : contenu du message et méthode de présentation, les pièges de l'interview, le discours construit et adapté au média, la méthode de préparation adaptée. Enfin, force est de constater que la gestion de la e-réputation ne se limite plus à l'optimisation des premiers résultats sur une page Google, mais nécessite de combiner à la fois la prévention permettant de la construire sur des bases solides et réelles, mais également l'action, en utilisant des outils pour maintenir cette e-réputation et son image de marque.

EXERCER AUTREMENT LA PROFESSION : VERS QUELS AUTRES METIERS DE L'AVOCAT ?

Animé par Caroline de Puysegur, présidente de la commission droit immobilier, Clarisse Berbebi, présidente de la commission technologies avancées, Thierry Wickers, ancien Président du CNB, Thierry Chiron, co-président de la commission droit du sport,

LES PROCEDURES EUROPEENNES ET LA PROCEDURE CIVILE FRANÇAISE À L'ÉPREUVE DU DROIT EUROPÉEN.

Animé par Emmanuel Raskin et Nicolas Bouleuz, Co-Présidents de la commission procédure Benjamin Cheynel, magistrat à la CJUE, Luxembourg

Les procédures européennes tendent à définir un paradigme procédural européen dans le procès civil, qu'il s'agisse, en cours d'instance, du mécanisme de la question préjudicielle devant la Cour de justice de l'Union Européenne ou de la saisine de la Cour européenne des droits de l'homme, après l'épuisement des voies de recours en droit interne. Plusieurs instruments internationaux des droits de l'homme ont conduit à l'élaboration de droits fondamentaux du procès et à la reconnaissance d'un véritable droit substantiel à un procès équitable et à la garantie de son effectivité, tant par les organes de contrôle des instruments internationaux que par les juridictions de droit interne. Qu'en est-il en France ?

N'est-il pas alors temps de consacrer l'avènement d'un espace judiciaire européen avec l'élaboration d'un droit processuel uniforme ?

DROIT PENAL DE L'ART

Animé par Anne-Sophie Nardon, présidente de la commission droit de l'art et Sévag Torossian, co-président de la commission droit pénal,, avec Pierre Tabel, ancien colonel de gendarmerie, ancien chef de l'Office Central contre le trafic des biens culturels - OCBC

L'ONU classe le trafic illicite d'œuvres d'art comme l'un des trois commerces illicites les plus importants au monde avec celui de la drogue et des armes. L'objet culturel circulant, il se crée au niveau européen et international un corpus de règles qui sont autant de nouveaux outils pour l'avocat confronté à des affaires de vol, de recel, de destruction d'œuvres d'art ou de sites archéologiques. Cet atelier propose un panorama de la matière, avec notamment une présentation de l'OCBC (Office Central de lutte contre le trafic des Biens Culturels), chargé des enquêtes judiciaires en France et à l'étranger, un point sur les infractions spécifiques à l'objet d'art, ainsi qu'une analyse de la toute récente directive du 15 mai 2014 sur la restitution des biens culturels ayant quitté illicitement le territoire d'un état membre.

Michel Vauthier, Président de l'AAMTI - Association des Avocats mandataires en transactions immobilières, Hugues Letellier, Président de l'Association des Avocats Fiduciaires, et Philippe Portier, fondateur de l'association des avocats lobbyistes

Avocat mandataire en transactions immobilière, Avocat mandataire sportif ou d'artiste, Avocat lobbyiste, Avocat CIL (correspondant informatique et libertés), Avocat fiduciaire : La possibilité d'exercer d'autres activités que celles traditionnellement « dévolues » à l'avocat constitue une véritable opportunité d'exercice de la profession d'avocat. Ces « autres » métiers suscitent et permettent les réflexions, l'organisation, l'adoption d'une approche adaptée aux besoins accrus de sécurité juridique tant le droit doit se mettre au service du développement de toutes les activités économiques de nos clients. Notre profession doit dessiner et assurer le développement de ces nouveaux métiers en apportant la sécurité attendue, dont l'avocat est le garant. L'atelier fera un bilan du développement de ces nouvelles activités, de leurs conditions d'accès et d'exercice (déontologie, formation, associations) et ouvrira les perspectives.

TRANSMISSION D'ENTREPRISE: QUEL MARCHÉ ? QUELLES ATTENTES ?

Animé par Gilles Camphort, co-président de la commission droit des sociétés, avec Valérie Bismuth, Fondatrice de VB Consult et Stanislas Perrin, Contact Direct Entreprise - CDE

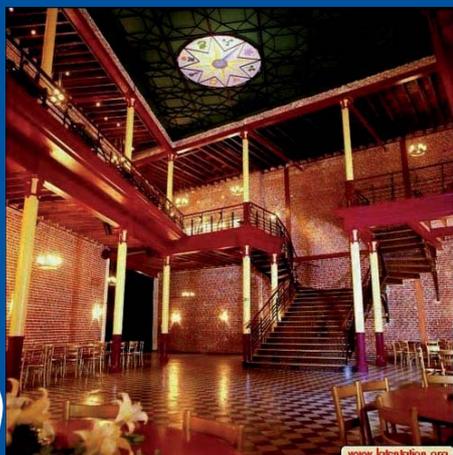
Le domaine de la transmission d'entreprise représente un marché très actif qui fait intervenir de nombreux acteurs économiques, et notamment les avocats d'affaires. En permanence, des milliers d'entreprises changent de main. Dans les 5 prochaines années ce marché de la transmission est appelé à se développer de manière exponentielle. Trop souvent réservé aux très grosses structures, de plus petits cabinets peuvent aussi y trouver un intérêt. L'objectif de l'atelier sera de faire le point sur l'intérêt pour le cabinet d'accroître son positionnement sur ce marché, et comment y parvenir ?



FESTIVITÉS

Jeudi 15 octobre 2015

SOIRÉE TENTATIONS



Situé au coeur de Bruxelles, le bâtiment de La Tentation, bel exemple d'architecture industrielle en briques, bois, fer et carrelages, était à l'origine un magasin de tissus.

Endroit chaleureux et typique pour cette soirée avec dîner et dj.

Vendredi 16 octobre 2015

SOIRÉE SPECTACULAIRE

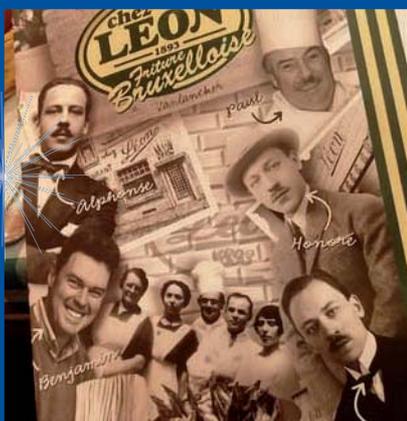


Au coeur de la Galerie de la Reine à deux pas de la Grand Place ce lieu mythique inauguré en 1884 est classé monument historique.

Il sera le décor de notre soirée de gala.

Samedi 17 octobre 2015

DÉJEUNER



Nous ne pouvons vous laisser quitter Bruxelles sans vous faire passer par la rue des Bouchers, **entrer "Chez Léon" et goûter les légendaires moules frites de la Famille Vanlancker qui les cuisine depuis 120 ans ! La première adresse, la maison Mère !**

L'AVOCAT DU 21^{ÈME} SIÈCLE SERA VISIBLE, MOBILE ET PRODUCTIF !



Des **Solutions** conçues
pour les cabinets **Innovants**, par des
Experts Métiers de la profession d'avocat.

Solutions certifiées ISO



Solutions labellisées
e-barreau/rpva



Created by

ecostaff



SECIB

DICTA +

En savoir plus : www.avocats-21siecle.fr

Montpellier : Parc Aéroport • 125 impasse Adam Smith • 34470 Pérols
Paris : 14 rue Magellan • 75008 Paris

HEBERGEMENT

Grâce à notre partenaire d'hébergement officiel, le Brussels Booking Desk, nous vous proposons des tarifs réduits pour votre séjour.

Réservez facilement via le site de réservation :

<https://secure.hotel.visitbrussels.be/extendedSearch?package=449&lang=fr>

Les tarifs d'hébergement officiels de l'événement expireront le Mercredi 16 Septembre 2015



- 1 - Radisson Blu Royal
- 2 - Royal Windsor Hotel
- 3 - The Dominican
- 4 - Motel One
- 5 - Sandton Brussels Centre
- 6 - Amigo
- 7 - Novotel Off Grand Place

Le Brussels Booking Desk est l'unique société officielle d'hébergement en association avec le congrès ACE 2015.

Il garantit les prix les moins chers et vous donne le meilleur service possible, avec une protection, une flexibilité et une assistance avant, pendant et après votre séjour.

Pour appeler le Brussels Booking Desk : 0032 2 552 00



SwissLife

Vie Privée, Vie Professionnelle :

Une offre *experte en assurance et banque privée* au service de votre sérénité et celle de vos clients.

- Protection sociale du chef d'entreprise et celle des collaborateurs
- Protection de la famille et des biens, préparation de la retraite
- Valorisation et transmission du patrimoine privé et professionnel

L'avenir commence ici.

www.swisslife.fr

BULLETIN D'INSCRIPTION CONGRÈS

A retourner au 5 rue St Philippe du Roule 75008 Paris - Tél : 01.47.66.30.07 / Fax : 01.47.63.35.78 - mail : ace@avocats-conseils.org

Numéro de formateur : 11.75.3889975

Vous pouvez aussi vous inscrire en ligne sur : www.treeview.fr/aceform

Lieu du Congrès : Square Brussels meeting centre

Nom Prénom

Avocat Juriste d'entreprise Élève Avocat / Etudiant Autre

Raison sociale

Adresse professionnelle

Code Postal Ville N° Siren :

Tél. Fax E-mail

Si vous êtes accompagné :

Nom Prénom

Réductions transport :

 Souhaite recevoir bulletin(s) de 20% réduction Réseau SNCF uniquement

 Tarifs négociés . <http://www.airfranceklm-globalmeetings.com/?eid=25548AF>

Je participe pour la première fois au Congrès de l'ACE

Je souhaite adhérer à l'ACE

Date et Signature

**OFFRE ADHESION SPECIALE CONGRES: -25% valable sur une PREMIÈRE Adhésion
Sur l'exercice jusqu'à fin 2016 - Bénéficiez dès aujourd'hui de tous
les avantages et tarifs réservés à nos adhérents.**

INSCRIPTIONS comprenant les formations et les 2 déjeuners

TVA non applicable sur les prestations de ce séminaire en vertu de l'article 259-A 5°bis du Code Général des Impôts

Adhérents ACE, AFJE, Cercle Montesquieu, AAMTI

Avocat inscrit depuis plus de 5 ans : 420 €

Avocat de 3 à 5 ans de barreau : 320€

Avocat 1^{ère} et 2^{ème} année : 120€

Juriste d'Entreprise : 320€

Elève avocat et étudiant : 10€

Avocat honoraire : 160€

Non adhérents

Avocat inscrit depuis plus de 5 ans : 510 €

Avocat de 3 à 5 ans de barreau : 390€

Avocat 1^{ère} et 2^{ème} année : 150€

Juriste d'Entreprise : 390 €

Elève avocat et étudiant : 20€

Avocat honoraire : 200€

OFFRE SPECIALE moins de 30 ans ET moins de 2 ans de Barreau:

PACK TENTATIONS: Inscription aux deux journées de travaux, aux deux déjeuners

et à la Soirée Tentations ACE-JA:

Adhérent: 130€ Non Adhérent: 160€

PACK B&B - Bus & Bed: adhérent et non adhérent: 99€ (voir description page suivante)

Montant à reporter €

DEJEUNERS ET DINERS

(Les déjeuners des congressistes sont compris dans le montant de l'inscription)

Jeudi 15 octobre 2015

Déjeuner accompagnant : 50€

Soirée Tentation ACE-JA : 125€

Soirée Tentation ACE-JA moins de 30ans : 80€

€

€

€

Vendredi 16 octobre 2015

Déjeuner accompagnant : 50€

Soirée Spectaculaire : 145€

Soirée Spectaculaire moins de 30ans :100€

€

€

€

Samedi 17 octobre 2015

Déjeuner chez Léon : 50€

€

PROGRAMME DES ACCOMPAGNANTS

Jeudi 15 octobre 2015 - 14h30 / 16h30

La Route du chocolat : 25€

€

Vendredi 16 octobre 2015 - A partir de 10h30 et déjeuner

Art Déco/ Art Nouveau à Bruxelles : 66€

€

Clause d'annulation : A partir du mercredi 06 octobre 2015, la totalité du montant des repas sera conservée par l'ACE
ainsi que 30% du montant de l'inscription

Chèque à l'ordre de l'ACE ou virement :

banque :30003 agence :03270 numéro de compte :00050394186 clé: 71
domiciliation Agence Société générale paris Ternes - IBAN : FR76 3000 3032 7000 0503 9418 671
BIC -ADRESSE SWIFT : SOGEFRPP

Total à régler

INSCRIPTION AUX ATELIERS

JEUDI 15 OCTOBRE : 16H/17H30

ATELIERS TECHNIQUES

- LES VOIES ALTERNATIVES DU CONTENTIEUX APPLIQUEES A LA FISCALITE
- GERER LA MOBILITE DES SALARIES
- PREMIERES APPLICATIONS CONCRETES DE LA FIDUCIE EN DROIT DE LA FAMILLE ET DROIT DU PATRIMOINE
- LA CYBERCRIMINALITE: RISQUES, ENJEUX, REPONSES

L'ESPACE ORGANISATION ET « SOFT SKILLS »

- QUELLES STRUCTURES D'EXERCICE POUR L'AVOCAT DEMAIN ?
- SOFT SKILLS : MIRAGE OU CLE DE DEVELOPPEMENT ?
- L'EUROPE, MOTEUR DE L'EGALITE ET DE LA DIVERSITE
- AVOCATS : QUELLES STRATEGIES D'INNOVATION ?

VENDREDI 16 OCTOBRE : 09H30/11H

ATELIERS TECHNIQUES

- APPLICATIONS CONCRETES DES NOUVEAUTES DE L'ORDONNANCE DU 12 MARS
- LA DELEGATION DE POUVOIRS, UN OUTIL AU SERVICE DE LA GESTION DE L'ENTREPRISE
- LA RESPONSABILITE PENALE DE L'AVOCAT
- LES MARD : BILANS ET PROPOSITIONS

L'ESPACE ORGANISATION ET « SOFT SKILLS »

- L'AVOCAT DEMAIN, UN CHEF D'ENTREPRISE AVISE
- ADOPTEZ LE TON JUSTE : LA PAROLE ET LA PLUME

VENDREDI 16 OCTOBRE : 14H30/16H

ATELIERS TECHNIQUES

- DROIT PENAL DE L'ART
- L'EPUISEMENT DES DROITS
- PROCEDURE PARTICIPATIVE : MODE D'EMPLOI ET PERSPECTIVES
- LES PROCEDURES EUROPEENNES ET LA PROCEDURE CIVILE FRANÇAISE A L'EPREUVE DU DROIT EUROPEEN.

L'ESPACE ORGANISATION ET « SOFT SKILLS »

- EXERCER AUTREMENT LA PROFESSION : VERS QUELS AUTRES METIERS DE L'AVOCAT ?
- L'AVOCAT ET LES MEDIAS : UNE RELATION A TRAVAILLER
- TRANSMISSION D'ENTREPRISE : QUEL MARCHÉ ? QUELLES ATTENTES ?



2 OFFRES SPÉCIALES réservée aux -30 ans et - de 2 ans de Barreau

PACK «TOTALE TENTATION»

Inscription à l'intégralité des travaux du congrès, aux 2 déjeuners
et au dîner «Tentations» ACE-JA

Adhérents : **130€**

Non Adhérents : **160€**

&

PACK SEJOUR «B&B - BUS &BED»

Avec notre partenaire



Pour seulement **99€**

Transport par bus spécial ACEJA Paris-Bruxelles A/R
& hébergement 2 nuits en logement 

BONNE HUMEUR ASSURÉE!

Attention le pack B&B est réservé aux **50** premiers inscrits.

Contactez l'ACE-JA pour plus d'informations

Tel: 01 47 66 30 07

ace@avocats-conseils.org

OFFRE
SPÉCIALE*

ACE

VOTRE ADHÉSION
OFFERTE !

+

2 H DE FORMATION
RÉSEAUX SOCIAUX
GRATUITES !

RDV STAND N°12

Le succès d'un Avocat
se construit aussi par l'image...

imagra

Chacun son image

infoline : 09.54.54.79.00 mail : concept@imagraph.org

www.imagraph.fr

Sites Internet Logotypes Communication Réseaux sociaux Plaquettes Cartes de visite Référencement

*Offre valable aux dix premiers avocats qui se présenteront sur notre stand.

libea

ASSUREUR DES PROFESSIONS LIBÉRALES



On assure les
blouses blanches
depuis
toujours...



et maintenant,
on assure aussi
les robes noires !

Devis et souscription immédiate sur

libea.fr

ou appelez l'un de nos conseillers au

0 811 711 811*

*Prix d'un appel local depuis un poste fixe, susceptible d'évoluer selon de l'opérateur utilisé.



AUTOMOBILE



2 ROUES



HABITATION



LOCAL PRO



SANTÉ



PRÉVOYANCE



Des assurances qui répondent enfin à vos besoins.

LIBEA Société anonyme au capital de 20 000 000 - Entreprise régie par le code des assurances - Siège social : cours du Triangle, 10 rue de Valmy, 92800 Puteaux - Adresse postale : 10 cours du Triangle de l'Arche, 92919 LA DEFENSE CEDEX - 440 214 310 RCS NANTERRE.



MACSF

1^{er} assureur mutualiste
des professionnels de santé